

Image not found or type unknown



fin de mission en belgique

Par **venizia**, le **12/05/2009** à **11:08**

j ai travaille en belgique dans comme pareur dessosseur pendant 2 ans ma societe a cesse toute activite alors on m a embauché toujours dans la viande pour un autre patron de janvier a aout 2008 mais je n allais pas toujours travailler alors ils ont mis fin a ma mission j ai dépose un dossier au assedic ai-je le droit a percevoir quelque chose j aurai 25 ans en septembre merci de votre réponse malheureusement je ne peux honorer mon pret mes parents en sont garants